

ACTUALITES

de L'Educateur

Billet du jour

Quand l'intendance ne suit pas

Ce matin-là, Monsieur l'Inspecteur Général s'annonça au collège. Les dispositions habituelles en matière de sécurité pédagogique furent donc immédiatement prises et la visite semblait s'annoncer sans problème.

Tout se passait pour le mieux, les différentes inspections s'achevaient et les autorités locales s'apprêtaient à recueillir Monsieur l'Inspecteur Général à sa sortie de la dernière classe pour qu'il n'aille surtout pas se perdre dans ce vaste établissement et voir des choses qui n'étaient plus pour son âge, lorsque ce dernier émit une demande saugrenue : «*Me serait-il possible de manger ici à midi ?...*»

Monsieur le Directeur adjoint, le visage en décomposition rapide, s'assura auprès de Monsieur l'Inspecteur Général s'il avait bien entendu : «*Pardon ?*»

Mais il avait bien entendu : Monsieur l'Inspecteur Général voulait manger ici ! Ce fut comme si le monde avait soudain basculé... Pourtant rien ne permettait de penser, ce matin, qu'une telle catastrophe allait s'abattre sur l'établissement. Pensez ! Un repas de cantine pour Monsieur l'Inspecteur Général ! Impensable ! A la rigueur on admettait que les gosses se satisfassent de ce qui leur était offert ici (de toutes façons, ce sont des cochons qui gaspillent tout, alors inutile de se mettre en quatre pour les repaître...) ; à l'extrême rigueur, on pouvait admettre que quelques professeurs ruminent à la même étable. Mais un Inspecteur Général !!!

C'est alors que, se reprenant, Monsieur le Directeur Adjoint montra tout ce dont il était capable. Pendant que le chef d'établissement allait, mine de rien, subrepticement détourner l'attention de Monsieur l'Inspecteur Général, son adjoint se précipita aux cuisines et sonna l'alerte.

Tout d'abord, il fallait trouver un endroit où faire manger ce monsieur : le petit réfectoire réservé aux professeurs ferait parfaitement l'affaire, après qu'une nappe blanche, ô miracle découverte on ne sait où eût transformé les tables de l'ordinaire.

Ensuite la vaisselle : par un prompt renfort de quincaillerie, le couvert se trouva métamorphosé et digne d'un inspecteur général. Restait l'épineux problème du menu. Chacun sait qu'on ne commande pas son met préféré en s'attablant dans une cantine comme on le ferait dans une auberge, mais qu'il faut se résigner au plat du jour... qui se trouvait être fort plat ce jour-là. Après un bref conciliabule avec le chef, on arriva à une transformation honorable : on préparerait une assiette de «*crudités du chef*» qui, ajoutée au «*plateau de fromage*» et à la «*ronde des fruits exotiques*» (à moins que ça ne soit l'inverse), ferait tous comptes faits un repas de cadre A, celui où se trouvait Monsieur l'Inspecteur Général, s'il n'était déjà hors cadre.

Monsieur l'Inspecteur Général pouvait arriver, Monsieur le Directeur adjoint avait fait merveille...

A midi, les professeurs commensaux habituels de la cantine se heurtèrent à Monsieur le Directeur adjoint qui leur barrait l'accès de la salle réservée aux professeurs et furent orientés vers la salle commune où, horreur, ils durent s'asseoir à côté des potaches. Lorgnant par-dessus son épaule, ils virent Monsieur l'Inspecteur Général, mangeant, solitaire, le regard vague, devant une immense table blanche, perdu dans ce réfectoire à présent silencieux. Quant à eux, ils durent condescendre à manger avec leurs élèves, sur les mêmes bancs...

La morale de cette histoire ? Monsieur l'Inspecteur Général doit penser qu'il est bien triste de manger dans les cantines ; la prochaine fois, il ira manger au bistro du coin où du moins, il pourra parler au garçon.

Quant aux professeurs qui se sont fait mettre à la porte, pas un n'a pensé qu'il était urgent, après la démocratisation de l'enseignement, d'envisager celle de l'administration. Mais peut-être ont-ils découvert aussi que la vraie place d'un éducateur, c'est au milieu de ses élèves...

GRIDI

Mieux participer à la vie de la collection B.T.

De très nombreux collègues, même non militants I.C.E.M., apprécient le mode de réalisation des B.T. — sous ce terme il faut entendre l'ensemble de la collection — et pourtant nous manquons d'apports coopératifs. Il ne semble pas que la bonne volonté manque. Peut-être le travail des chantiers B.T. effraie-t-il ceux qui le connaissent mal et croient qu'il faut être spécialiste et y consacrer tout son temps.

Il faut convaincre chacun qu'il est en mesure de participer au chantier coopératif. Seuls cas d'impossibilité majeure : les classes où n'existent aucune expérimentation, aucun débat, où ne se réalisent aucun album, aucune enquête. Toutes les autres sont en mesure de participer, ne serait-ce que d'une façon ponctuelle. Chacun a la possibilité d'enrichir le capital commun de la collection B.T. sans y investir plus qu'il ne le désire ou ne le peut. C'est pourquoi nous allons multiplier les formes d'actions possibles.

Il y a quelques années a été constitué un réseau de correspondants B.T. - B.T.J. qui recouvre, selon les départements, des tâches très diverses qui ne permettent pas toujours une prise en charge dans les groupes. Afin de permettre à chacun de participer selon ses intérêts propres et dans la limite de sa disponibilité le comité d'animation de la B.T. a décidé de proposer des tâches précises, clairement différenciées que des fiches-guides aideront à mieux faire comprendre. Il n'est interdit à personne d'accomplir plusieurs de ces tâches à la fois mais ce n'est absolument pas la règle générale.

A. - LES ANTENNES LOCALES DE LA B.T.

Au niveau local — au moins dans chaque département, mais pourquoi pas au sein de tout groupe de travail ? — nous souhaitons que se mette en place un réseau d'antennes dont le rôle serait d'être à l'affût de tout ce qui pourrait avoir un intérêt pour d'autres groupes d'enfants ou d'adolescents et pourrait alimenter la collection B.T. :

- soit pour les parties magazines (avec des rubriques de 1 à 5 pages maximum destinées à J Magazine, B.T.J., B.T., B.T.2) ;
- soit pour les reportages principaux (B.T.J., B.T. ou B.T.2) ;
- soit pour les travaux pratiques, maquettes, etc. (S.B.T., F.T.C.).

Rôle de l'antenne locale

Chaque fois que ce (ou cette) camarade apprend que dans les parages un travail a passionné ou est susceptible de passionner un groupe d'enfants ou d'adolescents, il (ou elle) veille à la mettre en valeur par la mise en relation avec une ou plusieurs autres classes et, si les réactions sont positives, d'aiguiller le, la ou les collègues concernés vers la réalisation d'une ou de quelques pages magazine ou vers la proposition d'un nouveau projet. Nous insistons particulièrement sur la collaboration aux parties magazine car cela n'exige pas un énorme travail et permet un démarrage rapide. Certains projets plus ambitieux ont avorté alors qu'ils auraient pu fournir un magazine très intéressant qui aurait peut-être suscité ensuite un projet plus approfondi grâce à d'autres collaborations.

Un autre rôle de l'antenne locale est de lire les annonces de projets en cours et de penser à mettre en communication avec l'auteur ou le chantier, tous ceux qui, au plan local, pourraient apporter quelque chose (un document, une illustration, un point de vue particulier, une aide pour le circuit de lecture). Trop souvent c'est seulement quand la brochure est éditée qu'on prend conscience de tous les apports dont on aurait pu bénéficier avec un bon réseau de communication.

Les antennes locales B.T. devraient être ce réseau de mise en relation permettant d'utiliser au maximum toutes les richesses disponibles au sein de l'I.C.E.M. mais aussi ailleurs (collègues sympathisants, spécialistes divers, archives locales, musées, etc.).

Qualités nécessaires de l'antenne locale

- Bien connaître son milieu et notamment le groupe I.C.E.M.
- Savoir être à l'écoute de tout ce qui pourrait alimenter et enrichir la collection B.T.
- Connaître le mieux possible la collection existante et se tenir au courant des projets en cours (pages couleur de *L'Éducateur*, *Techniques de vie*) et des adresses des chantiers (des fiches-guides les préciseront).

On le voit, il ne s'agit pas de qualités rares. C'est moins une question de compétence que d'attitude. Nous devrions pouvoir compter sur des centaines d'antennes locales.

B. - LES AUTEURS DE PROJETS

Contrairement à une idée assez répandue, il n'est pas indispensable que chaque auteur soit un enseignant, encore moins un militant du groupe I.C.E.M. La seule condition impérative est de travailler coopérativement. Il y a des maisons d'édition qui publient tels quels les manuscrits qui leur sont envoyés, en se contentant de sélectionner ceux qui semblent les meilleurs. Ce n'est absolument pas la conception des revues B.T. qui cherchent avant tout une collaboration de divers groupes d'adultes et d'enfants ou d'adolescents.

Les manuscrits envoyés déjà rédigés ne sont pas refusés mais après avoir été soumis à l'expérimentation dans plusieurs classes, des modifications seront souvent demandées à l'auteur. Dans certains cas il peut même s'agir de remaniements très profonds, c'est pourquoi nous souhaitons pour éviter un travail inutile de commencer très tôt la collaboration.

Dès que l'auteur à l'intention de travailler à un projet, nous lui demandons de communiquer ses intentions, d'indiquer son plan, les limites de son sujet, éventuellement l'aide qu'il sollicite. Le comité de rédaction lui donne son point de vue en tenant compte des reportages déjà parus (afin d'éviter les doublons, les recoupements), en signalant les besoins souvent exprimés par les lecteurs. Si l'auteur n'est pas enseignant, on lui propose d'entrer en liaison avec des classes pour l'aider à mieux comprendre le public auquel s'adresse le type de projet qu'il prépare.

D'autre part des fiches-guides essaient d'apporter le maximum d'aide. Elles précisent notamment les impératifs techniques dont le respect évitera de refaire le travail (longueur des textes, présentation du manuscrit, illustrations, etc.).

Lorsque l'auteur a terminé son avant-projet, le comité de rédaction le lit pour vérifier qu'il peut être soumis à l'expérimentation. Puis l'avant-projet est envoyé à un relais qui en distribue des copies dans plusieurs classes-lectrices. Les responsables de ces classes notent les réactions des enfants ou des adolescents et les envoient au relais. Celui-ci fait la synthèse des résultats de l'expérimentation et demande à l'auteur d'en tenir compte pour la mise au point définitive du projet. Le relais, après avoir vérifié que cette mise au point a été effectuée, transmet le dossier au comité de rédaction qui donne le bon à éditer et l'inscrit au planning d'édition. Puis le projet est envoyé à Cannes où s'effectue le travail de mise en page, de composition, photogravure et tirage.

On le voit, il s'agit d'un travail complexe où interviennent de nombreuses personnes. Alors que dans l'édition traditionnelle, ces tâches sont souvent très cloisonnées, nous essayons d'y introduire à chaque stade un esprit de coopération.

C. - LES CLASSES LECTRICES DE PROJETS

On le sait, avant édition, tout projet est expérimenté dans un certain nombre de classes ou de groupes de jeunes hors du cadre scolaire (clubs, formation permanente, etc.).

Rôle de l'animateur de classe-lectrice

Selon l'âge et le niveau des élèves, faire circuler ou présenter le projet. Noter les réactions, les questions, les observations, les remarques sur le fond et dans le détail. Les prolongements suscités dans la classe par la lecture du projet pourront parfois être utilisés par l'auteur mais également, pour ne pas dépasser les limites impératives du reportage principal, dans le magazine d'un numéro suivant (pas dans le même numéro, car la législation impose qu'au maximum deux tiers d'une revue périodique soient consacrés à un même sujet, d'où l'obligation d'un magazine varié).

En fin de lecture dans la classe, le responsable note pour chaque page, les remarques, les difficultés rencontrées, les questions restées sans réponse. Il est souhaitable que chaque fois qu'il le peut, le correcteur propose le mot, la phrase, le document qu'il pense nécessaire pour une meilleure compréhension. Ensuite il rédige une fiche de synthèse sur l'ensemble du projet pour donner l'appréciation générale et les propositions pour la mise au point définitive du projet. Nous souhaitons une critique constructive qui ne masque pas les divergences mais essaie de proposer des solutions. Le circuit de lecture n'est pas un comité de censure mais un chantier coopératif où chacun doit apporter sa part. Il ne s'agit pas de prendre ou de rejeter en bloc ce qu'a proposé l'auteur mais de travailler ensemble pour faire du projet initial une brochure réussie.

Qualités nécessaires de l'animateur de classe-lectrice

Tout d'abord de ne pas se contenter de ses réactions personnelles (elles ne sont pas refusées, bien sûr) mais d'obtenir les réactions des enfants ou des adolescents. C'est cette expérimentation qui est indispensable.

Il y a place aussi dans le circuit de lecture pour des lecteurs adultes et notamment pour des gens connaissant bien le sujet traité dans le projet (ces compétences doivent être recherchées dans le mouvement mais aussi à l'extérieur, d'où le rôle des antennes). Cela ne

(suite p. 19)

CHANTIER B.T.

Je me propose de réaliser un projet



- Nom et prénom : Christian POSLANIEC, Adresse : Neuvillalais, 72240 Conlie. Tél. (43) 20.54.50.
- Titre du projet : Indéterminé, mais cela concernera LE RÊVE.
- Idée générale et si possible plan envisagé : Le plan sera l'aboutissement du travail préalable avec les classes qui travailleront avec moi sur ce sujet (trois complices déclarés pour l'instant).
Je pense toutefois qu'il faudra témoigner au moins des aspects suivants :
1. Le rêve du point de vue historique (prémonition, etc.).
2. Le rêve selon Freud et la psy.
3. Le rêve banalisé ⇒ clé des songes.
4. La conception biologique du rêve
5. Textes littéraires sur le rêve.
6. Les élèves et le rêve (récits, débats, etc.).
- Problèmes rencontrés et aide éventuelle sollicitée : de nouveaux complices et tous documents portant sur le rêve.
- Age des lecteurs : 14 à 18 ans.

Je me propose de réaliser un projet



- Nom et prénom : Georges HONORAT.
- Adresse : 16 avenue de Vallauris, 06400 Cannes.
- Titre du projet : LES ÉNERGIES NOUVELLES.
- Idée générale et si possible plan envisagé :
Introduction : Le déclin de l'ère pétrolière ? (vocabulaire usuel : TEP, TEC, KW, MW et unité de mesure).
Fiche de travail : classement des modes d'utilisation de l'énergie.
1. Les énergies nouvelles : paradoxalement les plus anciennes mais à adapter à notre civilisation :
a) énergie solaire ;
b) énergie éolienne ;
c) énergie géothermique.
Fiche de travail : Recherche concernant le vocabulaire ; recherche d'expériences ; articles à commenter.
2. Les énergies de transformation : A modifier pour les rendre utilisables :
a) liquéfaction et gazéification du charbon ;
b) énergie des mers ;
c) énergie des déchets agricoles.
Fiche de travail : à rechercher ?
3. Les énergies du futur ou l'énergie de demain :
- le nucléaire ;
- pétrole issu des sables asphaltiques ou des schistes bitumeux ;
- l'hydrogène.
Fiche de travail : test et analyse des positions des élèves.
4. Fiction ou réalités :
a) quelques chiffres ;
b) résumé d'expériences et d'articles de réflexion.
Fiche de travail : brochure d'«économie d'énergie» à analyser ; solution de la classe.

Je me propose de réaliser un projet



- Nom et prénom : J.-Y. CARFANTAN, Centre Vaugirard 46.
- Adresse : 46 rue de Vaugirard, 75006 Paris.
- Titre du projet : LE PÉTROLE.
- Idée générale et si possible plan envisagé :
Introduction : Quelle est l'actualité qui nous conduit à aborder la question de la «crise du pétrole»? Les augmentations régulières des prix des carburants, la prolifération des produits dérivés du pétrole, la prolifération des discours qui créent la confusion.
1. Données de base :
• Le pétrole dans la vie des consommateurs :
- les produits dérivés du pétrole ;
- leur mode de fabrication ;
- l'état des ressources (un problème physique et de rentabilité).
• Historique de la crise dite du pétrole :
- avant 1973 ;
- à partir des hausses de 1973 ;
- les acteurs : l'O.P.E.P., les compagnies pétrolières, les états consommateurs.
2. Les hausses du pétrole :
- Hausses nominales et hausses réelles.
- Raison des hausses : la dévaluation des monnaies et l'inflation dans les pays occidentaux.
3. Où va l'argent que nous dépensons ?
A partir de la structure du prix actuel d'un litre de carburant, quelle part concerne le raffinage, les assurances, les transports, les taxes des états consommateurs, le prélèvement des pays producteurs de pétrole brut ?
4. Conséquences pour les populations des pays consommateurs et exportateurs de pétrole :
- Dans l'ordre économique.
- Dans l'ordre social.
5. Les énergies alternatives ? Une piste de travail : les énergies alternatives seront celles :
- contrôlables par les populations des pays consommateurs ;
- n'entraînant pas des phénomènes de dépendance entre pays consommateurs et pays producteurs.

Appels à relais pour B.T.2

Qui voudrait être relais (prise en charge de la synthèse des lectures des classes) pour l'un des projets suivants : Poésie des noirs - Le pétrole - Energies nouvelles - L'antisémitisme - Villes - L'Islam - Le surréalisme - La drogue - Banques et entreprises - Plan d'occupation des sols.

Et être classes lectrices pour les mêmes + L'Euthanasie.

APPELS AUX SCIENTIFIQUES :
Nous manquons absolument de projets B.T.2 sciences.

Ecrire à : Mauricette RAYMOND, Les Cardelines, Le Rocher du Vent, 84800 Saumane. Tél. (90) 20.32.62.

Le groupe départemental de l'Aube a rassemblé les témoignages de nombreux camarades qui ont connu, travaillé avec Maurice BEAUGRAND aussi bien au niveau départemental, régional que national.

Ces textes ainsi que des feuilles des journaux scolaires diffusés dans le village de GRANGE-LEVÊQUE où il travailla pendant plus de trente ans sont rassemblés dans une plaquette.

Pour vous la procurer, écrire à :
Régine LÉGER
MONTIÉRAMEY
10270 LUSIGNY

15 F franco.

A l'ordre de :
I.C.E.M. AUBE
C.C.P. 21-36-17 Y PARIS

Stage I.C.E.M. pédagogie Freinet

Le groupe départemental 21 de l'I.C.E.M. organise les 25 et 26 octobre 1980 au foyer de Domois un stage d'initiation à la pédagogie Freinet.

«Aucun laïus sur ce qu'il faut faire !»

Des instituteurs et des professeurs du groupe Freinet proposent de travailler par ateliers et d'expérimenter des techniques ou des démarches qui se pratiquent dans les classes Freinet.

Ateliers envisagés le samedi après-midi et le dimanche matin : biologie, lecture, poésie, maternelles, dessin, techniques d'impression, histoire, éveil.

Samedi soir : atelier d'expression.

Dimanche après-midi : discussion et bilan.

Ce stage s'adresse à tous les enseignants (et non enseignants intéressés).

Inscriptions : écrire à Christine SILVIA, 74 boulevard Olivier-de-Serres, 21800 Quetigny.

J MAGAZINE ÉTEND SON RÉSEAU COOPÉRATIF

J Magazine est maintenant représenté dans une vingtaine de départements. C'est bien mais ce n'est pas assez. Il y a sûrement dans votre groupe départemental un ou deux camarades qui accepteraient de jouer le rôle de correspondant de J Magazine (collecte de documents, réception et tests des projets de rubriques, animation des campagnes d'abonnements).

A discuter dans chaque groupe départemental...

S'adresser à Chantal EYQUEM.

J MAGAZINE RECHERCHE...

J Magazine recherche, pour ses rubriques «Je joue» et «Je fabrique» des bricolages et des jeux simples en originaux si possible, inventés par les enfants, avec utilisation de matériel facile à trouver et maniable par des petits.

Tout ceci sous forme de diapos, objets réalisés sur fiches inédites, peut être envoyé à Chantal EYQUEM, école du Puy, 33580 Monségur.



Avec son Supplément Art
enfantin : 2 disques (17 cm,
33 tours) de créations libres
(chant, musique).

La revue avec son supplé-
ment : France 109 F - Etran-
ger 126 FF.

**Bibliothèque de Travail
Second Degré** (à partir de
14 ans) - 10 n^{os} par an.
France 70 F - Etranger 82 FF

Avec son Supplément B.T.
(tous niveaux) - 10 n^{os} par an.
France 140 F - Etranger 170 FF

faire constructions, jeux, cui-
sine, recherches... et des
bandes dessinées. 10 n^{os} par
an.
France 56 F - Etranger 68 FF



**Bibliothèque de Travail
Junior** pour les enfants de 7 à
12 ans - 15 n^{os} par an.
France 83 F - Etranger 101 FF



**Bibliothèque de Travail
Sonore** : l'audiovisuel selon la
pédagogie Freinet - 1 disque
17 cm, 45 T. ; 12 diapos ;
1 livret. 4 n^{os} par an. Tous
niveaux.
France 157 F - Etranger 131 FF

S'abonner auprès
de P.E.M.F.

B.P. 66

06322 CANNES LA BOCCA

CEDEX

C.C.P. Marseille 1145-30 D

AUX PUBLICATIONS DE L'EGOLE MODERNE FRANÇAISE

ABONNEZ - VOUS

l'éducateur

L'Éducateur : la revue pédagogique de l'I.C.E.M. fondée par C. Freinet. 15 n^{os} par an + 5 dossiers.

France 118 F - Etranger 153 FF

LA BRECHE

La Brèche : revue de la pédagogie Freinet pour le second degré. 10 n^{os} par an.

France 71 F - Etranger 90 FF



Bibliothèque de Travail : brochures magazines illustrées pour le travail libre des enfants (10 à 16 ans) - 15 n^{os} par an.

France 97 F

Etranger 115 FF



Documents Sonores de la Bibliothèque de Travail : quatre disques 17 cm, 33 tours. Tous niveaux.

France 57 F - Etranger 50 FF

art enfantin et créations

Art enfantin & Créations : l'expression des enfants et des adolescents - 4 n^{os} par an.

France 82 F - Etranger 96 FF



des rubriques régulières permettant à l'enfant de lire et de

PÉDAGOGIE INTERNATIONALE

ETATS-UNIS

Le Président Carter prend en main la pédagogie

Carter va-t-il éclipser dans les manuels de pédagogie le grand Dewey ? C'est ce que pensent sans doute les dix personnalités réunies dans le plus grand secret à la Fondation scientifique nationale, immédiatement après la création du Ministère de l'Education (les U.S.A. viennent de s'en offrir un récemment seulement). Dès l'installation du ministre (Shirley Hufstедler), le Président lui a remis son mémorandum sur l'état de l'Union en ce qui concerne l'enseignement des sciences à l'école primaire et dans le secondaire. Avant le 1^{er} juillet 80, des mesures doivent être prises pour conjurer la catastrophe : avant la fin du siècle, il y aura une pénurie alarmante d'ingénieurs et d'hommes de science face aux besoins énormes que réclament les programmes pour des énergies nouvelles et les nouveaux systèmes de défense militaire.

Nous ne sommes pas à la panique Spoutnik de 1957. A cette époque, on se souvient que toute l'Amérique fut mobilisée pour réduire le retard technologique. Aujourd'hui, le mot d'ordre est : « Il ne faut pas que les problèmes de l'enseignement de la lecture et des maths poussent à l'arrière l'enseignement des sciences. » Les travailleurs scientifiques sont 950 000 en U.R.S.S. actuellement contre 620 000 aux U.S.A. Des experts vont parcourir l'Allemagne et le Japon où l'enseignement scientifique aurait bonne réputation.

GRANDE-BRETAGNE

Châtiments corporels et sexualité

On sait que l'opinion britannique est très divisée sur la question du « caning », c'est-à-dire de la fessée à la baguette que la loi autorise dans les établissements scolaires. Alors que le syndicat national des enseignants (National Union of Teachers) mène campagne depuis fort longtemps contre les châtiments corporels à l'école, le syndicat des directeurs et quatre autres associations professionnelles en réclament le maintien. La « Inner London Education Authority » a pris l'initiative de supprimer le caning dans les établissements secondaires à partir de février 1981. La conférence de la British Psychological Society qui vient de se tenir au printemps à Aberdeen se porte à son secours en publiant un rapport sur les menaces d'un autre ordre que maintient l'usage des châtiments.

Le professeur Bob Green a analysé la composante sexuelle de ces pratiques qui a d'ailleurs conduit à des restrictions : interdiction de frapper un élève du sexe opposé, interdiction de fesser. Des psychanalystes sont venus expliquer dans quelle mesure le plaisir sexuel et le plaisir sadique se camouflaient derrière ces pratiques, entraînant chez les élèves et aussi chez les maîtres des difficultés d'avoir par la suite une vie sexuelle normale.

La mise en garde ne suffit pas : aussi des brochures prévoyant 20 alternatives aux châti-

ments corporels pour maintenir la discipline sont-elles diffusées. Le Professeur Green, membre de la Société S.T.O.P.P. (Society of Teachers Opposed to Physical Punishment) a proposé qu'une aide spéciale soit fournie par des psychologues aux maîtres qui ont du mal à abandonner ces sanctions. Des relations d'expériences portant sur des enseignants qui ont fait le saut (passage d'une discipline physique à une prise en main psychologique des élèves) devraient aussi rassurer les hésitants.

Et du côté des élèves ? Les relations entre les élèves sont elles-mêmes très violentes : les filles, constate le congrès, sont aussi brutales que les garçons et deux fois plus grossières dans leur langage (étude de listes de mots et de fréquences à l'appui). Le « sexisme » n'a pas régressé et c'est dès l'âge de trois ans que les enfants font la distinction entre un « jouet pour filles » et un « jouet pour garçons » ce qui conduit à penser que la famille joue un rôle essentiel dans la formation des stéréotypes sexuels.

La conférence a présenté une nouvelle explication de la dyslexie. Selon les expériences du Dr Georges Pavlidis de l'Université de Manchester, elle aurait pour origine une difficulté motrice au niveau de la vision. Les enfants dyslexiques ont du mal à suivre le déplacement d'un point lumineux, leurs yeux font des retours, en saccade. Cette lacune n'est constatée ni chez les bons lecteurs ni chez les élèves retardés pour des raisons intellectuelles. On devine que la guérison de cette infirmité peut être obtenue sans recours à un abrutissement syllabique.

SUISSE

Le congé sabbatique dans l'enseignement primaire

Un député du Parti du Travail vient de poser une question écrite au Conseil d'Etat :

« Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer pourquoi les maîtresses et maîtres de l'enseignement primaire ne bénéficient pas à ce jour d'un congé sabbatique comme cela se pratique pour l'enseignement secondaire et universitaire, dans une faible mesure, il est vrai ? Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer également combien de personnes bénéficient de ce congé dans les enseignements où cela se pratique et quels sont les critères pour désigner les ayants droit ? »

Le Conseil distingue entre l'année sabbatique et le congé d'études. L'année sabbatique relative à l'université permet à un professeur après chaque période de six ans d'activité, d'obtenir un congé scientifique de six mois à plein traitement ou de douze mois à demi-traitement. Le congé d'études réservé aux professeurs de l'enseignement secondaire, une fois dans leur carrière, dans un but de perfectionnement professionnel, est accordé avec plein traitement. Pour le primaire, le Conseil évoque les multiples occasions de formation permanente... pendant les loisirs mais ne refuse pas le principe d'un congé d'études... que personne n'a demandé jusqu'à présent (il faut dire que la publicité à leur sujet n'a pas été très voyante). « Le Département de l'instruction publique étudiera d'éventuelles demandes. Comme pour tous les enseignants, celles-ci devront reposer sur des projets précis et soigneusement élaborés. La durée des congés accordés, adaptée à l'ampleur des projets, ne sera pas supérieure à une année. » On sait qu'en France les instituteurs titulaires ont droit à trente-six semaines de congés-formation durant leur carrière, soit l'équivalent d'un an, vacances exclues. Ce congé est subordonné à

un recyclage collectif au sein d'une E.N. Pourquoi ne pas prévoir des projets individualisés pour des maîtres aspirant à une revitalisation d'un autre ordre ?

La semaine de cinq jours ? Pourquoi pas ?

Elle est bonne pour tout le monde : pour les travailleurs, pour les inspecteurs d'école, pour l'administration scolaire mais pas pour les instituteurs. Cette discrimination est à la veille de disparaître en Suisse.

La Société Pédagogique Romande (organisme corporatif, tenant le rôle d'un syndicat en attendant que la Constitution permette aux Suisses d'avoir des syndicats de fonctionnaires) rejette comme étant de faux problèmes, ceux soulevés au nom de la pédagogie, de l'éducation, de la vie familiale, du rythme de vie :

1. Pédagogie : à Genève la semaine de cinq jours est dans les mœurs. « On ne peut pas affirmer que leur école ne vaut pas la vaudoise. »

2. Education : les enfants ne seront pas plus livrés à eux-mêmes qu'ils ne le sont le mercredi après-midi ; ils auront plus de chance d'avoir des parents et des bénévoles.

3. Vie familiale : le désir des couples d'être seuls le samedi matin, pour les courses, relève de l'égoïsme.

4. Rythme scolaire : la concentration sur cinq jours n'interdit pas la libération du mercredi après-midi mais accorde une matinée de repos supplémentaire.

Mais le Grand Conseil hésite...

On peut se demander si ce n'est pas tout le climat de la vie scolaire actuelle qui provoque une lassitude et un surmenage que la seule solution horaire ne réglera pas.

Travail à mi-temps, nouveaux arguments

L'introduction du travail à mi-temps, en Suisse Romande, a fait surgir des questions qu'on n'attendait pas : n'est-ce pas plutôt à l'organisation du travail en général qu'il faut s'attaquer ? Pourquoi a-t-on besoin du mi-temps ? Quelles sont les entreprises publiques et privées qui le mettent en place ? Les horaires de travail sont-ils immuables ? Quelles sont les possibilités d'avancement avec un travail à temps partiel ? Pourquoi les hommes ne s'y intéressent-ils pas ?

En faveur du travail à mi-temps de nouveaux arguments se développent. Ainsi dans le Jura Suisse, les enseignantes insistent sur les avantages de cet « enseignement en duo » :

- plus grande disponibilité ;
- choix des disciplines selon les affinités personnelles ;
- apport d'idées nouvelles et complémentaires ;
- davantage de temps consacré à la recherche et à l'approfondissement de la matière à enseigner ;
- moins de tension nerveuse ;
- profit d'une jeune maîtresse de l'expérience d'une enseignante plus expérimentée.

Du côté des élèves :

- le changement est bienvenu ;
- plus grande participation et attention soutenue ;
- prémices à l'adaptation à plusieurs maîtres pour l'école secondaire.

Roger UEBERSCHLAG

Sources : Time educational supplement, 4 avril 1980 ; Educateur de la S.P.R. du 30 mai 1980.

(suite de la p. 14)

remplace en aucun cas l'expérimentation avec les élèves qui seule a permis de faire de la collection B.T. un outil bien adapté aux besoins des enfants et des adolescents.

- Ne pas faire traîner pendant des mois la lecture du projet. Si les élèves ne s'y intéressent pas du tout, si le maître est débordé, cela n'a rien de scandaleux mais il ne faut pas pour autant bloquer un projet qui peut intéresser d'autres classes. Chaque fois qu'il semble impossible de faire lire le projet dans un délai raisonnable (le trimestre est le délai maximum) le faire savoir au chantier sans enterrer le dossier.

- Se comporter selon les principes de la pédagogie Freinet, non pas en correcteur traditionnel qui annote à l'encre rouge avec des critiques dévalorisantes mais en coopérateur qui propose. Cela n'exclut pas les critiques mais les oriente positivement.

D. - LES RELAIS D'EXPÉRIMENTATION

Quand les réactions des classes-lectrices sont réunies, il apparaît généralement des divergences de fond ou de détail, voire des contradictions (par exemple, l'un propose de supprimer un chapitre, un autre de le développer). Parfois ces contradictions ne sont qu'apparentes mais elles peuvent déconcerter l'auteur, surtout s'il n'a pas l'habitude des mises au point coopératives de projets. Il est nécessaire qu'un relais reçoive toutes les réactions du circuit de lecture et fasse la synthèse pour l'auteur de ce qui lui est demandé.

Rôle du relais

- Être en liaison avec toutes les classes-lectrices du projet, veiller à ce que l'expérimentation ne s'éternise pas et que toutes les réactions lui parviennent dans un délai donné. Au cas où une classe-lectrice est bloquée, il en cherche une autre.
- Au retour des réactions, le relais fait la synthèse de celles-ci et rédige le plan de travail de la mise au point demandée à l'auteur. Dans le détail, il annote sur un exemplaire du projet les questions, les propositions de rédaction, il ajoute éventuellement les documents complémentaires dans la mesure où cela ne dépasse pas le volume général du reportage.
- En cas d'impossibilité de synthèse, de divergences inconciliables au sein du circuit de lecture, il appartient au relais soit de compléter l'expérimentation dans de nouvelles classes-lectrices soit de saisir le comité de rédaction de la revue.
- Le relais se préoccupe également du problème des illustrations et notamment réclame à l'auteur celles qui doivent obligatoirement être trouvées sur place.
- Quand la mise au point est faite par l'auteur, le relais vérifie qu'il a été tenu compte des demandes faites et si le projet est éditable dans cet état.

Qualités nécessaires du relais d'expérimentation

- Être en relation avec un réseau de classes-lectrices.
- Dialoguer avec l'auteur de façon constructive et coopérative mais savoir également faire primer les intérêts de la revue sur des réactions individualistes.
- Ne pas laisser traîner un projet en cours, relancer quand c'est nécessaire les classes-lectrices.
- Dégager la synthèse des propositions et demandes des classes-lectrices.
- Bien connaître la revue pour conseiller au mieux dans la mise au point définitive.

- Veiller à envoyer pour édition, un manuscrit prêt à être publié (des fiches-guides donneront les informations nécessaires).

Les responsabilités de relais et de classe-lectrice pourront être limitées selon le vœu de ceux qui les accepteront. On peut se porter volontaire pour la lecture ou le relais d'un projet par an, d'un par trimestre, sur tel ou tel type de sujets. Il suffira de proposer sa collaboration sur une des fiches qui seront envoyées dans les départements.

Jusqu'ici les chantiers B.T. regroupaient une bonne centaine de travailleurs, nous faisons le pari d'en réunir plusieurs centaines qui, de ce fait, seront moins souvent sollicités.

Mais pour être efficace, un tel partage des tâches exige, comme dans nos classes, une bonne coordination. Voici comment nous l'organisons.

E. - UN COMITÉ DE RÉDACTION POUR CHAQUE REVUE

Un tel comité de 6 camarades fonctionne depuis septembre 79 pour B.T.2. C'est également sous cette forme que s'est constituée l'équipe d'animation de J Magazine. Cela se met en place progressivement pour B.T.J. et B.T. Pour B.T.Son, c'est le secteur audiovisuel qui assume le comité de rédaction.

Rôle du comité de rédaction

- Avoir une vue globale de la revue en décloisonnant les disciplines (pas de chantiers séparés : histoire, sciences, etc.). Cela n'oblige pas chaque membre à être universel, il pourra donner son point de vue personnel, selon ses compétences propres, mais l'ensemble du comité aura une vue globale sans cloisonnement entre spécialistes pour traiter de tous les sujets.
- Veiller à l'équilibre de la série dans son ensemble et dans chaque planning annuel. Depuis des années, il n'existe rien sur le français, la langue, la littérature, en B.T., par exemple.
- Éviter l'émiettement de sujets ponctuels. Plusieurs projets ont déjà décrit des parcs nationaux ou régionaux. Il faut maintenant une B.T. de synthèse sur les problèmes des parcs. De même les monographies d'animaux ou de plantes doivent faire place à des brochures de synthèse sur certains problèmes biologiques et écologiques.
- Inciter à la mise en chantier des projets qui manquent en faisant des propositions cohérentes qui pourraient être exploitées par des groupes ou des individus. Amorcer une politique de demande pour combler les lacunes.
- Faire un panorama global (avec l'aide du secrétariat de Cannes) des projets en cours et de leur état d'avancement.
- Intervenir au départ de la mise sur pied des projets par des conseils et des consignes tenant compte de tous les points précédents. Cela aboutit à donner le feu vert pour la rédaction avec les garde-fous nécessaires pour éviter ensuite les situations coincées, les projets rejetés, enlisés, etc.
- Rechercher le spécialiste qui pourra contrôler la rigueur du texte proposé par un auteur. Le contrôle dans les classes a pour objet de veiller à l'adaptation aux enfants mais on laisse parfois passer des erreurs.
- Faire l'articulation avec les séries voisines B.T.J., B.T., B.T.Son et B.T.2 et cela sera facilité si les structures de travail sont assez proches.

- Trancher chaque fois que cela sera nécessaire en évitant que les litiges soient interprétés en conflits de personnes mais dans une structure institutionnelle. Le C.A. de la B.T. et, si nécessaire le C.A. I.C.E.M. - C.E.L., seront les recours d'appel en cas de difficultés graves.

- Pour la bonne marche, chaque projet sera suivi plus particulièrement par un membre du comité de rédaction qui, notamment, vérifiera que l'auteur en fin de parcours a réellement tenu compte des modifications demandées par les expérimentateurs et synthétisées par le relais. C'est lui qui donnera le bon à éditer définitif.

F. - LE COMITÉ D'ANIMATION DE LA B.T.

Mis en place par le C.A. de l'I.C.E.M. - C.E.L., ce comité a pour tâche de définir et de proposer une politique générale de toute la collection B.T. et de tout ce qui s'y rapporte (classement, albums, regroupement des fiches F.T.C., etc.).

Rôle du comité d'animation de la B.T.

Il est difficile de cerner par avance tout ce qu'il pourrait avoir à faire. Voyons déjà ce qu'il a fait depuis sa mise en place.

- Création de la rencontre B.T. à Aix en août 78, la première du genre.
- Organisation de plusieurs débats sur la documentation aux J.E. d'Aix et Chartres, au congrès de Caen, dans *L'Éducateur*.
- Mise sur pied et préparation des stages documentation B.T. Ceux-ci ont eu lieu en juillet à Celle-sur-Belle (79) et Autun (71).
- Mise en chantier d'une nouvelle série d'albums « Histoire de... ».
- Recherche et mise en place des structures proposées plus haut.
- Prospective sur l'avenir de la collection et recherche des moyens à mettre en œuvre pour qu'elle corresponde toujours mieux aux besoins des utilisateurs.
- Structures de recours en cas de litige au sein des chantiers sur la décision d'éditer ou de ne pas éditer.
- Étude des problèmes de diffusion. Ces problèmes seront traités par ailleurs mais ils entrent également dans le champ des préoccupations du C.A. de la B.T. car une des caractéristiques du mouvement est de lier en permanence conception, réalisation et diffusion.

G. - LE SECRÉTARIAT DE RÉDACTION A CANNES

Depuis la disparition brutale de M.E. Bertrand en août 79, il est animé par Michel Barré avec l'aide de Marie-Claude Jouve :

1. Rôle du secrétariat de rédaction

- Veiller à fournir aux dates voulues les projets définitifs (reportage et partie magazine) qui seront édités.
- Coordonner le travail de mise au point des projets en liaison avec les comités de rédaction.
- Faire le lien permanent avec l'équipe technique qui met en page les projets.
- Faire le lien avec tous ceux qui proposent une collaboration et les mettre en communication avec les circuits de la B.T.
- Informer régulièrement les comités de rédaction et d'animation de l'avancement des travaux en cours et essayer de signaler assez tôt les problèmes qui risquent de se

poser afin que des solutions soient recherchées.

- Participer à la réflexion sur l'avenir de la collection et des chantiers.

2. Rôle de l'équipe technique

L'atelier des maquettistes, animé par G. Bouchet, est directement responsable de la préparation technique des brochures. Il est en liaison directe avec M. Barré pour les problèmes pédagogiques et avec M. Menusan

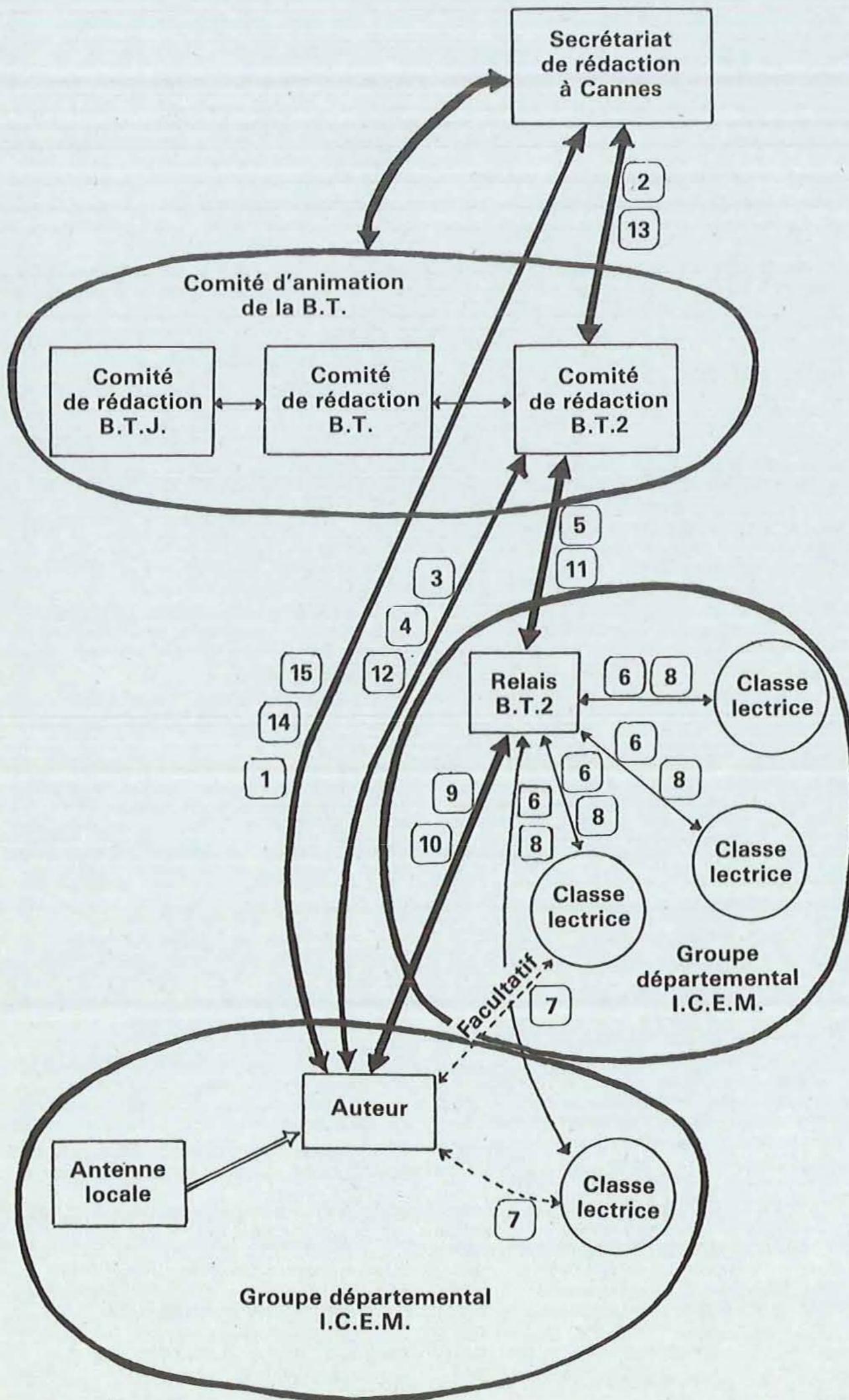
et D. Le Blay pour les problèmes de planification de la fabrication et de la parution. Périodiquement l'équipe de Cannes donne son point de vue sur la réalisation des dernières brochures parues et transmet éventuellement le point de vue des utilisateurs. Ainsi la relative autonomie de l'atelier des maquettistes n'est pas un cloisonnement par rapport aux préoccupations pédagogiques du mouvement ni aux problèmes de l'entreprise (liaison avec les autres ateliers de l'imprimerie, coûts de fabrication, etc.).

POUR CONCLURE

Toute cette organisation peut paraître très complexe et très lourde. Produire chaque année une cinquantaine de brochures nécessite une organisation cohérente. Si on l'étudie en termes de vie coopérative plutôt que de planification technocratique elle ne paraît pas pesante, même si elle est complexe. Un de nos soucis sera d'ailleurs de faire en sorte que les projets qui naissent aboutissent plus rapidement sans s'enliser en cours de route. Les interventions préalables à la rédaction de l'avant-projet ont pour but d'éviter les écueils par la suite. D'autre part, l'accélération des circuits de lecture exige un plus grand nombre de classes lectrices et de relais. De même que pour drainer de nouveaux projets en plus grand nombre, il nous faut des antennes locales. Notre objectif est de développer l'intérêt pour les problèmes de la documentation, de prendre en compte au maximum les initiatives, les demandes et les critiques pour que la collection B.T. corresponde toujours mieux aux besoins des enfants et des adolescents. Mais pour cela nous avons besoin de vous tous.

Vous avez tous quelque chose à apporter à la B.T.

Le comité d'animation de la B.T.



CHEMINEMENT D'UN PROJET

1. L'auteur propose son projet.
2. Le secrétariat le met en contact avec le comité de rédaction.
3. Le comité de rédaction donne le feu vert pour l'avant projet.
4. L'auteur envoie son avant-projet.
5. Le comité de rédaction envoie au relais les exemplaires à expérimenter.
6. Le relais distribue aux classes-lectrices.
7. Les classes-lectrices peuvent entrer en contact avec l'auteur.
8. Les classes-lectrices peuvent entrer en contact avec l'auteur.
8. Les classes-lectrices envoient au relais les réactions des classes.
9. Le relais envoie la synthèse à l'auteur pour mise au point définitive.
10. L'auteur envoie au relais la mise au point définitive.
11. Le relais donne son accord au comité de rédaction.
12. Le comité de rédaction donne le bon à éditer et informe l'auteur de la mise au planning d'édition.
13. Le comité de rédaction envoie à Cannes le manuscrit définitif.
14. Le secrétariat de rédaction demande si nécessaire à l'auteur des documents complémentaires (illustrations, références, etc.).
15. Le secrétariat de rédaction envoie justificatif du projet édité et règle éventuellement les frais.